



**HAUTE-GARONNE
LARROUZE**

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1

REGLÉMENT GRAPHIQUE
Partie Nord - 1/5000e

4.2.2

Mairie d'Esquère
Cahiers d'urbanisme
**AMENAs-Études
PLURALITÉS**
05.61.99.80.88
06.82.05.80.64
mairie@esquere.com

Arrêté le :
Approuvé le :
Exécuté le :

- ZONAGE RÉGLEMENTAIRE**
- UA : noyau villageois
 - UB : tissu urbain de type pavillonnaire
 - AU : zone à urbaniser
 - A : zone agricole
 - Ab : secteur préservé en vue d'un développement futur
 - Apv : secteur dédié au développement des énergies renouvelables
 - N : zone naturelle
- PRESCRIPTIONS**
- Espace Boisé Classé
 - Bâtiment susceptible de changer de destination
- INFORMATIONS**
- Zone inondable (CZI affiné, DREAL)**
- Aléa indéterminé en crue exceptionnelle
 - Aléa faible à moyen en crue exceptionnelle
 - Aléa fort en crue exceptionnelle
 - Crue fréquente à très fréquente

